

# NEWSLETTER

N°273

Janvier 2015

EDITO	2
ACTUALITÉS DE L'AEDH	3
DOSSIERS THÉMATIQUES	4
Asile et immigration	4
Discrimination et droits des minorités	5
ACTUALITÉS DE NOS MEMBRES	5
A LIRE	6
AGENDA	6

ASSOCIATION

EUROPEENNE POUR LA DEFENSE

DES DROITS DE L'HOMME

33 rue de la Caserne

1000 Bruxelles ( Belgique)

Tel : +32 (0) 2 511 21 00

Fax : +32 (0) 2 511 32 00

Site Internet : [www.aedh.eu](http://www.aedh.eu)

Email : [info\(at\)aedh.eu](mailto:info(at)aedh.eu)

# EDITO

par DOMINIQUE GUIBERT

## Politique économique en Europe : Pas d'alternative, vraiment ?

Les quelques semaines qui viennent de nous filer sous le nez auraient dû mettre sur le devant de la scène, les questions de politique économique. S'il n'en fut pas ainsi ce n'est pas seulement parce que les attentats de Paris des 7, 8 et 9 janvier ont légitimement préoccupé les citoyennes et les citoyens attachés à la défense de la démocratie. Mais il y a comme un tabou dès que l'on prétend opposer une autre orientation en ces matières. Aussitôt monte des cercles étroits des économistes de pouvoir la clameur : «TINA ! TINA !», «there is no alternative»<sup>1</sup>, qu'utilisait Margaret Thatcher pour repousser toute critique de sa politique ultralibérale. Et parce que, à l'AEDH nous pensons que ce n'est pas vrai, reprenons le fil de la contestation.

Premièrement, il y a eu la publication par Eurostat d'une note statistique<sup>2</sup> dont on peut penser qu'elle fera date dans le débat public social. Il y était fortement indiqué que sur 560 millions de citoyens et de résidents européens, 120 millions sont en risque de connaître la pauvreté et la précarité. Soit en gros 25 % de la totalité ! Une personne sur 4 doit se dire que sa situation personnelle n'a pas progressé, mais surtout que l'avenir est plus sombre que ne le proclament les cercles officiels. Cette dramatique information n'a fait le commentaire d'aucun des experts qui expliquent jusqu'à la nausée qu'après l'assainissement viendra le beau temps. Ou comme du temps de Keynes « A long terme l'équilibre sera rétabli » qui leur répondrait « A long terme nous serons tous morts ». Aucun des fabricants des fameux « GOPE », des grandes orientations des politiques économiques, aucune réunion d'ECOFIN, la réunion des ministres économiques de l'UE, ne s'est pris la tête dans les mains pour se pencher sur la réalité. Il est vrai que le social c'est ce qui reste quand on a tout traité.

Deuxièmement, devant la « crise » des dettes « souveraines », la Banque centrale européenne (BCE), qui jusqu'à maintenant se contentait de surveiller la masse monétaire pour éviter l'inflation, a changé fondamentalement de politique<sup>3</sup>. Devant l'accumulation des dettes souveraines, c'est-à-

dire des Etats, et compte tenu du risque de défaut de paiement dû aux banques qui achètent de la dette publique à des taux scandaleux, la BCE s'est enfin décidée à acheter des bons en question contre l'injection de monnaie à des taux très faibles afin de stimuler l'inflation et ainsi la croissance économique. Ce changement de politique se fait très discrètement. Pourquoi ? Deux raisons : le contraire reviendrait à reconnaître que les économistes de pouvoir se sont trompés depuis des dizaines d'années, et ça, ce n'est pas possible. Dans ce contexte, il est utile de préciser que cet « assouplissement quantitatif »<sup>4</sup> est pratiqué depuis des années par la Réserve fédérale des Etats-Unis dans ce pays considéré ici en Europe comme le garant de l'orthodoxie financière. Puis, le grand public n'a pas à connaître la façon dont on fait de la finance, et de toute façon il n'y comprendrait rien.

Troisièmement enfin, l'installation d'un nouveau gouvernement en Grèce, dans ce pays dont le gouvernement précédent a fait manger de la poussière à la grande majorité de sa population, marque l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe sur le programme proposé par le parti Syriza. Il défend la nécessité d'une autre politique économique, qui refuse de régler les dividendes exorbitants de la dette dont 75% sont détenus par des banques d'affaires privées qui ont de fait affamé les Grecs. Rien qu'à entendre les étranglements qui sont sortis des bouches d'habitude condescendantes des établis de l'économie européenne, on s'est réjoui de ce bon coup des électeurs grecs. Parce qu'il a été oublié par ces gens que ce fut un scrutin parfaitement démocratique, émis par une population qui n'en pouvait plus, qui a perdu en moyenne 25 % de niveau de vie, qui a vu la fermeture de ses services publics, la faillite de ses caisses de retraite, l'effondrement du système sanitaire et social... Les élections en Grèce avec la réussite d'un parti qui revendique comme axe principal la lutte contre une politique d'austérité sont une nouvelle majeure pour un changement des fondamentaux de l'orientation de la politique économique de l'UE.

Souvenons-nous : les fondamentaux, disaient les experts néo-libéraux, les «meilleurs» économistes auto-proclamés, sont bons, et il suffit de «réformer» le social pour les consolider. Et l'Euro devait protéger les pays qui l'ont adopté des crises et de la concurrence. Ça donne beaucoup de sel et de raison à cette plaisanterie que l'on se raconte entre économistes, pour peu que l'on ne soit pas dans le courant dominant d'une science dévoyée par des charlatans : «Savez-vous pourquoi on a inventé les astrologues ? Pour faire croire que les économistes disent la vérité !»

1 « Il n'y a pas d'alternative »

2 Communiqué de Presse 168 d'Eurostat du 4 novembre 2014

3 Voir Communiqué de presse de Mario Draghi du 22 janvier 2015

# ACTUALITÉS DE L'AEDH

## Journée internationale de la protection des données personnelles : de nouvelles atteintes en préparation, restons vigilants

*Communiqué de l'AEDH*

27 janvier 2015 - A l'occasion de la journée internationale de la protection des données personnelles, le 28 janvier 2015, l'AEDH affirme à nouveau son attachement aux garanties protégeant la vie privée et les données personnelles telles qu'affirmées dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et la Convention européenne des droits de l'Homme.

[Lire le communiqué](#)

## Lancement du projet « Agir contre les écarts de salaires Femmes/Hommes » : prendre en compte le cas des aidantes informelles

26/27 janvier 2015 – En tant que partenaire associé, l'AEDH participera notamment à l'information et sensibilisation des responsables politiques et du grand public des difficultés rencontrées par les aidantes informelles dans leur vie professionnelle et en particulier en ce qui concerne la question des revenus.

Pour en savoir plus sur les discriminations des aidants informels, consultez les [rapports de la LDH](#) sur la question issus d'un projet antérieur.

[Lire l'article](#)

## Lettre ouverte conjointe appelant les parlementaires danois à rejeter une loi qui accroît la vulnérabilité des réfugiés

26 Janvier 2014 - Dans une lettre conjointe initiée par le REMDH, sept organisations dont l'AEDH appellent les parlementaires danois à rejeter une proposition

d'amendement à la Loi sur les étrangers qui vise à limiter le nombre de réfugiés obtenant l'asile au Danemark et accroît la vulnérabilité des réfugiés.

[Lire l'article](#)

## Aurore Martin : Lettre ouverte à la Ministre de la Justice française co-signée par la LDH, l'AEDH, le REMDH et la FIDH

20 janvier 2015 - Dans une lettre ouverte à Christiane Taubira, Ministre de la Justice française, la LDH, l'AEDH, le REMDH et la FIDH condamnent l'arrestation d'Aurore Martin. Cette jeune française est actuellement détenue en Espagne en vertu d'un mandat d'arrêt européen délivré par la justice espagnole, pour des faits non punissables en France et pour lesquels la justice française n'a pas autorisé sa remise aux autorités espagnoles.

[Lire l'article](#)

## Déclaration de l'AEDH sur l'attaque contre Charlie Hebdo

*Communiqué de l'AEDH*

9 janvier 2015 - L'attaque criminelle perpétrée contre la rédaction du journal satirique français Charlie Hebdo le 7 janvier 2015, provoquant la mort de 12 personnes, a mis en état de choc non seulement la France, mais toute l'Union européenne et au-delà.

[Lire l'article](#)

## Les principaux réseaux européens ont lancé « Société Civile Europe », la coordination européenne de la société civile organisée

Société Civile Europe a été lancé le 16 décembre par trente réseaux européens, dont l'AEDH, avec l'objectif de mettre en place une coordination permanente de la société civile organisée au niveau européen pour favoriser les échanges horizontaux entre les organisations de la société civile et donner une voix puissante pour un plaidoyer efficace en faveur des changements de politiques portant sur les thématiques transversales d'égalité, de solidarité, d'intégration et de démocratie censées être au cœur du projet européen.

[Lire l'article](#)

# DOSSIERS THÉMATIQUES

## ASILE ET IMMIGRATION

### « Règlement Dublin : Mémoire à charge »

2 février 2015 - Comme d'autres études ou rapports en témoignent, le mémoire « Règlement Dublin : Mémoire à charge », publié par M. Cyril Auger (Université Jean Moulin Lyon 3), pointe le manque d'efficacité du règlement Dublin. Mais il insiste surtout sur la nécessité de le réviser afin de garantir une meilleure protection des droits des réfugiés et un meilleur partage des responsabilités entre les États membres. Il préconise en particulier de laisser au demandeur d'asile le choix de son État d'accueil ; cette mesure, outre qu'elle simplifierait la tâche des États membres, permettrait indubitablement de mieux respecter les droits fondamentaux des demandeurs d'asile.

[Lire l'article](#)

### Mos maiorum : le bilan

23 janvier 2015 - Statewatch persévere! Après avoir fait connaître le lancement de l'opération Mos maiorum en octobre, l'ONG européenne vient de diffuser le rapport final présenté au Conseil de l'UE du 22 janvier.

Selon ce document, 27 États ont participé à l'opération menée du 13 au 26 octobre 2014. Elle a conduit à l'interpellation de 19 234 migrants en situation irrégulière (y compris 2 721 mineurs), à part presque égale aux frontières extérieures de l'UE (9 890) et à l'intérieur du territoire (9 344). Les nationalités les plus représentées étaient les Syriens, les Afghans, les Serbes du Kosovo, les Érythréens, les Somaliens et les Albanais; il s'agissait donc majoritairement de personnes en recherche de protection internationale, ce que confirme le fait que 11 046 migrants ont présenté une demande d'asile soit pendant soit après leur interpellation...

[Lire l'article](#)

### Recommandations du HCR à la Présidence lettone

15 janvier 2015 - Comme souvent lors du changement de présidence de l'UE, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) a publié une note de recommandations à l'attention de la présidence lettone du Conseil de l'UE. Sous l'intitulé « The CEAS at a crossroads: Consolidation and implementation at a time of new challenges. UNHCR's recommendations to Latvia for the EU Presidency January - June 2015 », l'agence onusienne identifie neuf domaines qu'elle juge prioritaires pour le semestre à venir.

[Lire l'article](#)

### Le processus de Khartoum, nouvelle étape du dialogue Euro-africain

4 décembre 2014 - Fin novembre, dans la continuité du processus de Rabat (2006), s'est tenue, à Rome, une conférence réunissant les ministres des 28 États membres de l'UE et de plusieurs pays africains (Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Tunisie), ainsi que des représentants de l'Union européenne et de l'Union africaine. A l'issue de cette réunion, ils ont adopté une déclaration visant à lancer l'« initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique ».

[Lire l'article](#)

### Quel respect des droits fondamentaux des migrants aux frontières terrestres et maritimes et dans les aéroports ?

#### *Trois rapports de la FRA portant sur les frontières terrestres et maritimes et les aéroports.*

Le 3 décembre 2014, l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (FRA) a présenté à la Commission LIBE du Parlement européen deux nouveaux rapports : «Les droits fondamentaux aux frontières terrestres: les résultats de l'enquête à certains points de franchissement des frontières de l'UE » et « Les droits fondamentaux dans les aéroports : les vérifications aux frontières dans cinq aéroports internationaux de l'Union européenne ». Ces études font suite à la publication, en 2013, d'un rapport intitulé « Les droits fondamentaux aux frontières maritimes méridionales de l'Europe».

[Lire l'article](#)

## Demande d'asile et orientation sexuelle

### **Un arrêt important de la Cour de Justice de l'Union européenne relatif aux modalités de l'appréciation de la crédibilité de l'orientation sexuelle de demandeurs d'asile.**

Le 2 décembre 2014, la CJUE a rendu un arrêt dans les affaires jointes C-148/13 à C-150/13 (A, B, C / Staatssecretaris van Veiligheid en Justitie). Elle y précise les modalités d'appréciation par les autorités nationales de la crédibilité de l'orientation sexuelle de demandeurs d'asile invoquant leur crainte de faire l'objet de persécutions dans leur pays d'origine en raison de leur homosexualité.

[Lire l'article](#)

## DISCRIMINATION ET DROITS DES MINORITÉS

### **Conférence finale du projet MemoRom d'ERIO – Se remémorer l'Holocauste Rom et agir contre la violence et la discrimination d'aujourd'hui envers les Roms**

30 janvier 2015 - Pendant la Seconde guerre mondiale, les Roms ont été systématiquement torturés et tués par le régime Nazi et leurs collaborateurs partout en Europe. Cependant, la majorité de la société aujourd'hui ne connaît que très peu de l'Holocauste des Roms. Ceci est la conséquence du nombre limité de discours publics et commémorations sur le génocide Rom, aussi bien qu'un manque d'enseignement dans les écoles. Dans les États membres de l'Union européenne, beaucoup d'endroits où des meurtres massifs ont été commis ne sont pas commémorés voire pas respectés.

[Lire l'article](#)

française (LDH).

23 janvier 2015 - La LDH rappelle, dans un communiqué, que l'on ne peut efficacement lutter contre le terrorisme qu'en préservant la lettre et le principe de l'Etat de droit.

[Lire l'article](#)

### **KISA appelle le gouvernement à ne pas abandonner les réfugiés syriens secourus aux mains des passeurs**

*Communiqué de KISA - Chypre.*

22 janvier 2015 - Le ministère de l'Intérieur a tenté, samedi dernier, de fermer le camp à Kokkinotrimithia dans lequel résident les réfugiés syriens secourus en mer en septembre dernier, en procédant au retrait de tous les services de l'Etat du camp (police, défense civile, services médicaux, cuisiniers, etc.).

[Lire l'article](#)

### **Prise en charge des mineurs étrangers non-accompagnés, le Conseil d'Etat remet les pendules à l'heure**

*Communiqué de la Ligue des droits de l'homme belge (LDH).*

15 janvier 2015 - Le Conseil d'Etat confirme que l'Office des étrangers, Fedasil et le Service des Tutelles des mineurs non-accompagnés du Ministère de la Justice ont bafoué les droits des mineurs étrangers non-accompagnés en concluant un accord de collaboration concernant leur enregistrement.

[Lire l'article](#)

### **Un rapport dénonce les atteintes aux droits de l'homme résultant de la politique d'austérité en Grèce**

13 janvier 2015 - Les mesures d'austérité adoptées en réponse à la crise économique grecque ont eu des impacts très négatifs sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales dénoncent la FIDH et son organisation membre, la ligue hellénique des droits de l'homme (HLHR), dans un rapport présenté le 18 décembre 2014 à Athènes.

[Lire l'article](#)

## ACTUALITÉS DE NOS MEMBRES

### **Mesures contre le terrorisme : approbation partielle, rappel aux principes et vigilance totale**

*Communiqué de la Ligue des droits de l'homme*

# À LIRE

## Droit au regroupement familial dans l'UE : les lignes directrices publiées par la Commission européenne

**« De timides lignes directrices pour une meilleure protection du droit au regroupement familial des étrangers dans l'Union : Une harmonisation impossible »**

Dans un article publié par la Revue du Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux (CREDOF), Mme Julie Grangeon et M. Cyril Auger analysent l'impact de la communication de la Commission édictant des « lignes directrices pour l'application de la directive 2003/86/CE relative au droit au regroupement familial », publiée le 3 avril 2014.

Selon les auteurs, si les prescriptions de la Commission ont manifestement pour objectif de mieux garantir l'exercice de ce droit fondamental, elles demeurent en-deçà de ce que l'on aurait pu souhaiter en maintenant de grandes marges d'appréciation aux États membres, que ce soit pour les conditions d'éligibilité du regroupant et des membres de sa famille ou les conditions de mise en œuvre.

Lire [l'article](#)

Lire la [Communication de la Commission](#)

Lire la [réponse de l'AEDH](#) au Livre vert de la Commission en 2012

## DU PARLEMENT EUROPÉEN

### Séance plénière

Strasbourg, 9-12 février 2015 [En savoir plus](#)

### Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE)

Bruxelles, 5 février 2015 [En savoir plus](#)

Strasbourg, 9 février 2015 *Ordre du jour pas encore publié*

Bruxelles, 23-24 février 2015 *Ordre du jour pas encore publié*

Bruxelles, 26 février 2015 *Ordre du jour pas encore publié*

## DU CONSEIL DE L'UE

FAC, Bruxelles, 9 février [En savoir plus](#)

CAG, Bruxelles, 10 février [En savoir plus](#)

ECOFIN, Bruxelles, 17 février [En savoir plus](#)

## DU CONSEIL EUROPÉEN

Bruxelles, 12 février 2015 [En savoir plus](#)

# AGENDA

## DE LA PRÉSIDENCE LETTONE

[Calendrier](#) des réunions COREPER I et COREPER II.

# ADHÉRER À L'AEDH

## AIDEZ-NOUS À DÉFENDRE LES DROITS DE L'HOMME: DEVENEZ ADHÉRENT !

A travers un vaste réseau d'échange au niveau européen, l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme propose la création d'un collectif porteur d'un message fort :

OUI, UNE ALTERNATIVE EST POSSIBLE !  
OUI, NOUS POUVONS FAIRE DE L'EUROPE UN  
LIEU DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME !

Les adhérents forment une part essentielle de l'AEDH. De par leurs connaissances et leur engagement, ils renforcent l'action de l'AEDH partout en Europe.

En tant qu'adhérent, vous aurez:

- Un libre accès à un corpus important d'informations relatives à la situation des droits de l'Homme en Europe ainsi qu'aux activités menées par l'AEDH.
- La possibilité de participer activement, de manière régulière ou ponctuelle, à la création et la mise en œuvre de projets.



- L'opportunité de collaborer à un projet citoyen et de faire de l'AEDH un acteur politique fort de la scène européenne.

## COMMENT DEVENIR ADHÉRENT ?

Vous trouverez toutes les informations concernant les modalités de l'adhésion à cette adresse: <http://www.aedh.eu/-Contribuer-a-l-aedh-.html>

## CONTACT

### ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME



Rue de la Caserne, 33  
1000 Bruxelles  
Belgique



Tél : +32(0)25112100  
Fax : +32(0)25113200



Email : info(at)aedh.eu

## ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO

Dominique Guibert, Rédacteur en chef  
Catherine Teule, vice-présidente  
Sarah Le Goff,  
Yvonne Ebner.  
Mise en page : Alexia Derick.